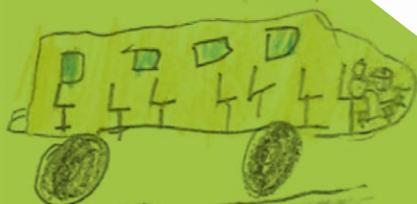


Les Nouvelles du Plan de mobilité scolaire

de l'école de Chernex
 Janvier 2016

Votre enfant et la rue

En mai 2014, vous avez rempli un questionnaire portant sur le chemin de l'école de vos enfants. C'était le point de départ du Plan de mobilité scolaire de l'école de Chernex qui a été remis à la commune de Montreux au printemps 2015 après une année de travail et d'études. Nous sommes heureux de vous présenter ici les résultats de cette consultation, les enseignements du Plan de mobilité scolaire et les activités qui ont été menées avec quelques classes autour du thème de la mobilité et de la sécurité.





traverser la route



La ville est conçue par et pour les adultes. L'enfant est le grand absent de l'aménagement urbain. Pourtant, en Suisse, ce sont plus de 700'000 écoliers qui prennent chaque jour le chemin de l'école. Une force joyeuse et dynamique qui mérite que l'on se préoccupe de sa sécurité!

Comment un enfant mesurant moins de 1m20 peut-il se déplacer en sécurité dans un environnement où la signalisation est à hauteur d'adulte, où sa visibilité est masquée par de multiples obstacles et où la voiture a pris le pas sur les autres mobilités ? Bouger, marcher, pédaler, quoi de plus naturel lorsque l'on est un enfant ? Mais se déplacer au milieu des voitures, des bus imposants, des camions, des motos et des vélos pressés, c'est une autre histoire...

Un Plan de mobilité scolaire vise justement à intégrer les besoins spécifiques des enfants dans l'aménagement urbain d'un quartier, en particulier sur le trajet de l'école. Les remarques et les observations des parents et des élèves constituent le point de départ de cette démarche. Nous vous remercions vivement d'avoir participé à cette enquête et de contribuer ainsi à rendre le chemin de l'école de votre enfant plus sûr et plus agréable.

Françoise Lanci-Montant
ATE Association transports et environnement

Madame, Monsieur, Chers parents,

Nous devons tous faire un effort pour nous mettre à hauteur d'enfant, voir la ville avec leurs yeux et l'aménager en conséquence. Soucieuse des déplacements des enfants sur le chemin de l'école, la Ville de Genève cherche des solutions pour les sécuriser. C'est ainsi que le Département de la cohésion sociale et de la solidarité a fait appel à l'ATE Association transports et environnement pour réaliser un Plan de mobilité scolaire dans l'établissement de Seujet et Necker.

Avec ses 20 ans d'expérience en la matière, l'ATE propose des solutions adaptées aux déplacements des élèves. En ayant répondu nombreux à son questionnaire, vous contribuez à réduire les risques de la vie en ville. Vous vous impliquez aussi pour inciter les enfants à bouger, pour améliorer la qualité de l'air... bref, pour mieux vivre ensemble.

Nous sommes tous tour à tour piétons, cyclistes, automobilistes... J'en appelle à la solidarité entre tous les usagers pour renforcer la cohésion sociale. Grâce aux efforts entrepris par les uns et les autres, je peux m'engager pour que le chemin de l'école soit un moment de plaisir et de convivialité pour les enfants.

Mme Pellet

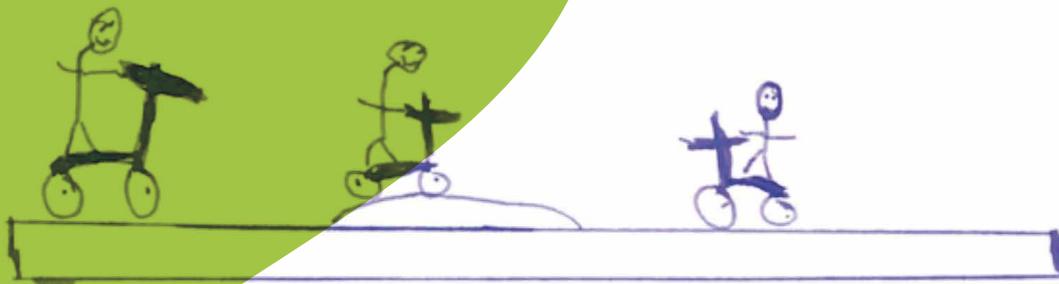
Contexte et méthodologie

Un peu moins de 150 enfants fréquentent l'école primaire de Chernex, dont les bâtiments abritent aussi la garderie la Souricette et l'APEMS (accueil pour enfants en milieu scolaire). Le cœur du village de Chernex est en zone 30 et les autres axes routiers sont limités à 50 km/h et souvent dépourvus de trottoir. Même si les distances sont généralement assez courtes pour être parcourues à pied, les chaussées sont parfois étroites, peu éclairées et sans trottoir. Plusieurs projets d'aménagement sont prévus pour Chernex : l'agrandissement de l'école, la construction d'une crèche-garderie au cœur du village, d'un EMS et de logements protégés. Une somme de projets qui engendreront plus de trafic, plus de piétons et permettront de nouveaux aménagements.

Mandatée par la Commune de Montreux, l'ATE a distribué en mai 2014 des questionnaires aux parents, aux enfants et aux enseignants de l'établissement scolaire. 92,3% des parents et 81,1% des enfants ont répondu au questionnaire, ce qui constitue un excellent taux de retours. Les réponses aux questionnaires ont été complétées par des entretiens avec les partenaires de l'école et les acteurs extrascolaires.

Les questionnaires ont été dépouillés selon deux catégories d'âge : les 4-8 ans et les 9-11 ans, ce qui permet de faire ressortir les particularités de chaque classe d'âge. Les graphiques des pages suivantes sont élaborés sur la base des réponses aux questionnaires.





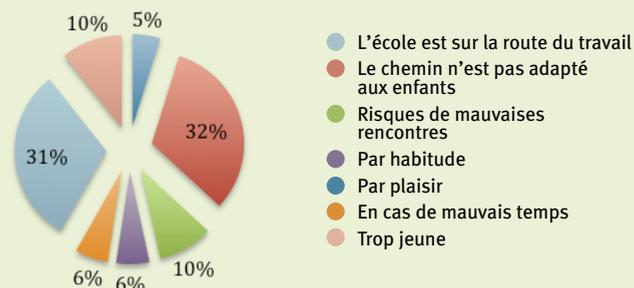
Quelle mobilité autour de l'école de Chernex ?

Durée des trajets

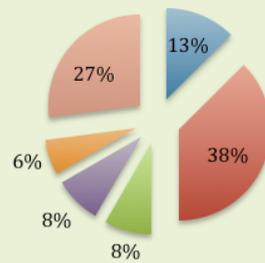
Les plus jeunes enfants (4-8 ans) mettent en moyenne 9 minutes pour arriver à l'école. Pour les 9-11 ans, le trajet jusqu'à l'école dure 8 minutes en moyenne.

Mode de transport et accompagnement

Vous accompagnez votre enfant parce que...



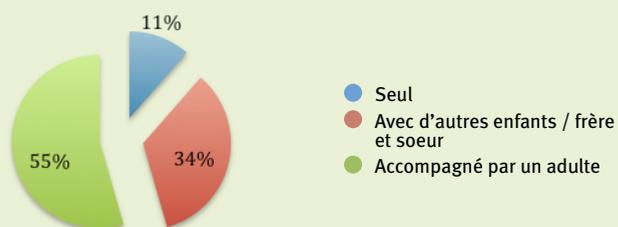
Questionnaire des parents des 4-8 ans / Chernex



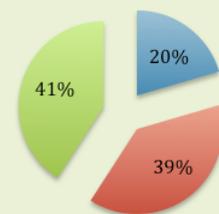
9-11 ans / Chernex

46% des enfants entre 4 et 8 ans viennent à pied (36 enfants), environ un quart est amené en voiture et un autre quart vient en bus. Plus de la moitié d'entre eux sont accompagnés d'un adulte car ils sont trop jeunes ou le chemin n'est pas adapté pour leur jeune âge.

Votre enfant se rend à l'école...



Questionnaire des parents des 4-8 ans / Chernex



9-11 ans / Chernex

36% des plus grands se déplacent à pied, 29% en voiture ou co-voiturage et 31% en bus ou en train. Il faut remarquer que 41% des enfants de 9-11 ans sont toujours accompagnés d'un adulte, ce qui reste très élevé. La raison évoquée par 38% des parents pour la poursuite de l'accompagnement est le chemin inadapté aux enfants.

Du côté des enfants

Si tu as le choix, comment préfères-tu aller à l'école ?



Questionnaire des enfants 4-8 ans / Chernex

9-11 ans / Chernex

S'ils pouvaient choisir, un tiers des petits irait à l'école à pied, 17% à vélo et 17% en voiture. Parmi les plus grands, 48% aimeraient aller en trottinette, 14% en voiture et 11% à vélo.

Accompagné ou seul : comment préfères-tu aller à l'école ?



Questionnaire des parents des 4-8 ans / Chernex

9-11 ans / Chernex

Les enfants préfèrent aller à l'école avec leurs amis. C'est ce que 86% des grands et 55% des petits ont répondu. Les petits aimeraient aussi bien faire le trajet seul (24%) qu'être accompagné par un adulte (21%). Mais cette envie d'autonomie est difficilement envisageable tant que 32% de leurs parents trouvent le chemin de l'école inadapté aux enfants et 31% estiment qu'ils sont trop jeunes pour se déplacer seuls.

Quand on trouve les autres copains et on va faire des slides avec la trottinette.



Dans les questionnaires, les enfants ont raconté comment ils perçoivent le chemin de l'école. A travers des dessins ou des mots qui illustrent ce journal, ils ont exprimé ce qu'ils aiment ou détestent sur leur trajet. La taille des mots dans les schémas-boules est proportionnelle au nombre de fois où ils ont été cités par les enfants.

Les élèves de l'école du Chernex aiment...

... Les petits comme les grands aiment faire le trajet avec leurs copains, apprécient le paysage, la nature et la fontaine qui est un point de repère important pour les plus grands. Faire le trajet en trottinette leur tient aussi à cœur.



En revanche, ils n'aiment pas...

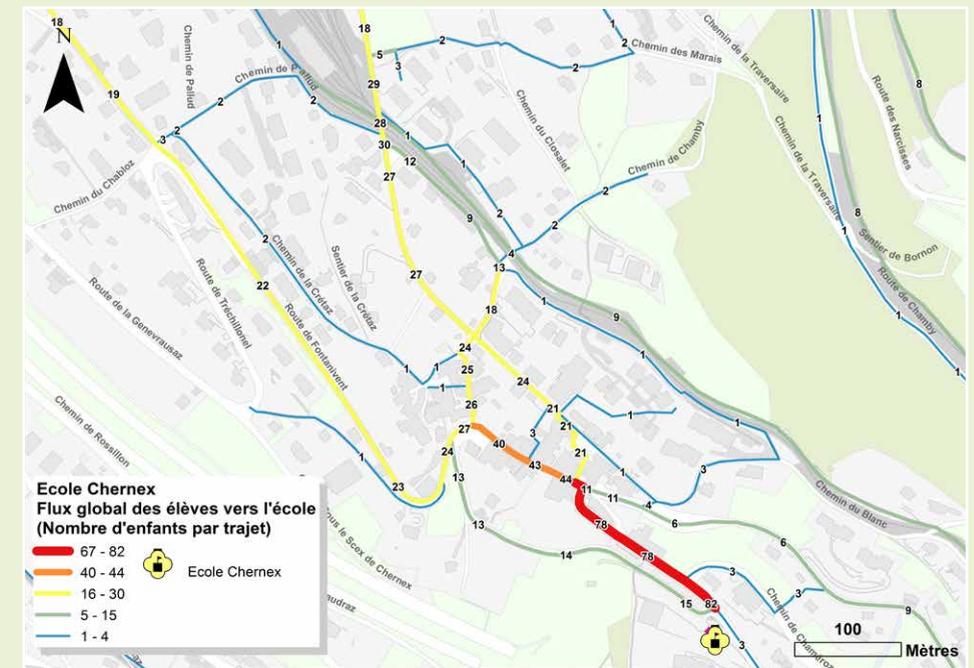
... Traverser la route ou attendre le bus, surtout pour les 4-8 ans. Tout comme les 9-11 ans, ils n'apprécient ni le bruit des voitures ni leur trop grande vitesse, les travaux.

Du côté des enseignants

Deux tiers des enseignants viennent en voiture. Ils seraient prêts à changer de mode de transport s'ils en avaient l'occasion et si les horaires des transports publics étaient mieux adaptés aux horaires scolaires. Pour certains, la distance à parcourir justifie le recours à la voiture.

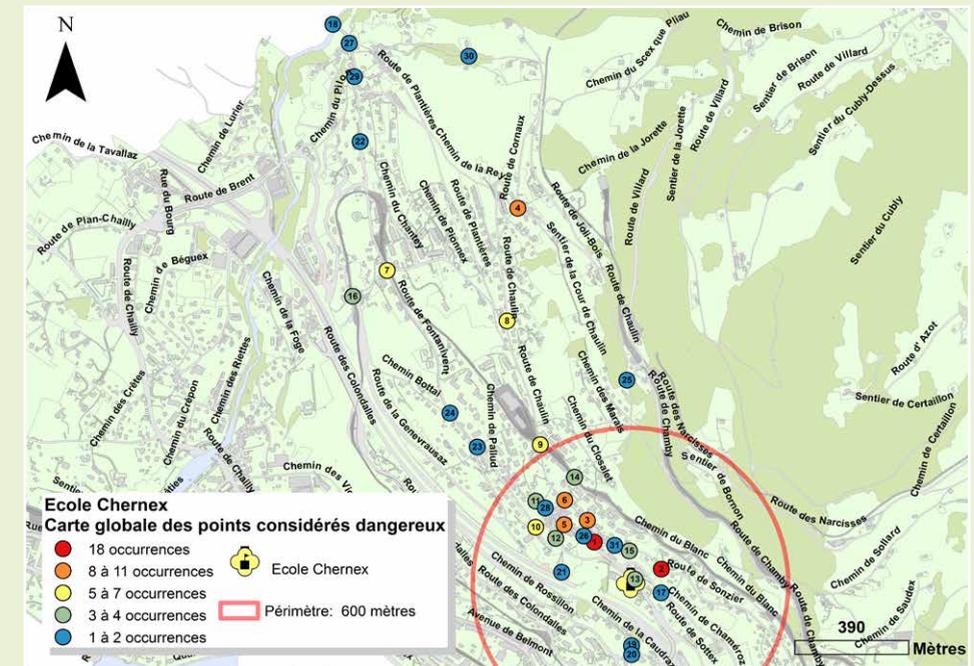
Les itinéraires des élèves

La carte des flux de Chernex montre les itinéraires empruntés par les enfants jusqu'à l'école. Plus le flux est important, plus les traits s'épaississent et deviennent rouges. Une quinzaine d'enfants arrivent de la gare à pied et descendent par la route de la Fin du Craux. D'autres élèves se joignent à ce flux par la suite. C'est au carrefour de la rue des Deux Fontaines qu'ils sont alors une quarantaine, pour atteindre la cinquantaine sur la route de l'Arzillière.



Les points dangereux

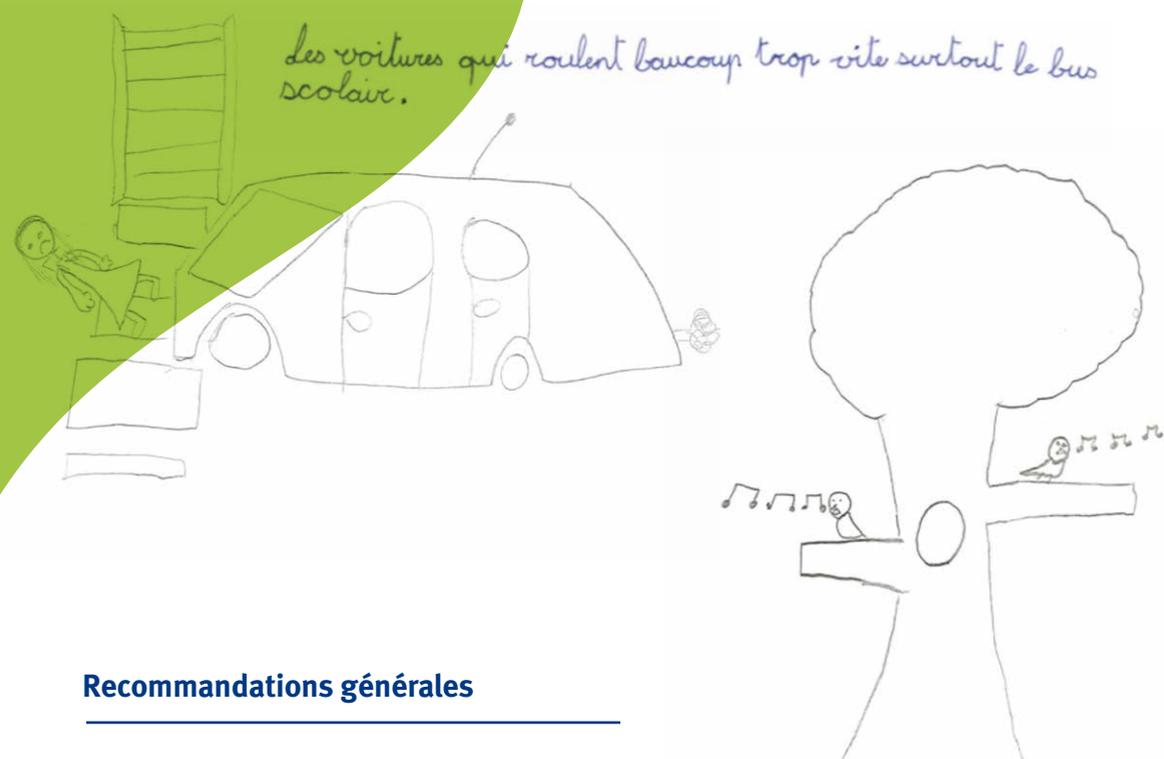
Les questionnaires des parents ont permis de mettre en évidence 31 points potentiellement dangereux autour de l'école. La couleur des points varie en fonction du nombre de citations par les parents.



Les points cités ont été regroupés et quatre secteurs nous semblent prioritaires :

A - le parking devant l'école / B - le carrefour route de Sonzier, Arzillière, Deux-Fontaines / C - la route de Sonzier / D - la route de la Fin-du-Craux (tronçon Denner-Poste, Carrefour route de la Fin-du-Craux, rue du Vieux-Four, chemin du Couvent).

Nous avons également analysé les secteurs de la route de Fontanivent, de la route de Chaulin au niveau de l'arrêt du bus, du carrefour de la route de Fontanivent / route du Vieux-Four et des gares de Fontanivent et de Chernex.



Recommandations générales

Suite au Bilan de mobilité, des visites de terrain ont été organisées par des spécialistes de l'ATE et un ingénieur du BPA en automne 2014 et en hiver 2015. Elles ont permis d'analyser les endroits dangereux signalés par les parents et enfants en tenant compte des particularités des enfants (hauteur, comportement, manque de visibilité). En février 2015, des recommandations ont été présentées aux différents services de la Commune de Montreux (Service des domaines et bâtiments, sport, Service de l'urbanisme, Service des travaux, Direction de l'EPSME) ainsi qu'à la Police et à la Société de développement de Chernex.

Harmonisation des horaires entre transports et école

La topographie de la commune, le périmètre d'habitation des élèves, l'absence d'aménagements sécurisés sur certains tronçons et les distances parcourues par certains élèves rendent l'utilisation des transports publics (MOB, bus ou bus scolaire) indispensable pour un certain nombre d'écoliers. Il est important que l'horaire de l'école et celui des transports publics utilisés soient mieux harmonisés pour favoriser l'usage des transports publics et réduire le nombre de véhicules devant l'école.

Bandes longitudinales pour piétons

De nombreux tronçons de la commune sont équipés de bandes jaunes. Ce marquage inscrit la présence de piétons sur la route, leur donne la priorité sur cet espace, mais ne leur offre aucune protection et ne garantit pas leur sécurité. Ces tronçons équipés de bandes jaunes représentent une fausse sécurité pour les enfants piétons. Toutefois, beaucoup de parents, entre autres, estiment que leur présence est mieux que rien. En tenant compte de cet avis, l'ATE recommande un audit de ces bandes jaunes situées sur les itinéraires empruntés par les enfants. La sécurité de certains tronçons pourrait être améliorée par des aménagements complémentaires (potelets, bandes rugueuses ou autre).

Respect de la zone 30

De nombreux parents ont relevé la vitesse des véhicules et le non-respect de la vitesse limitée à 30 km/h dans le village, en particulier à la rue des Deux-Fontaines et à la route de la Fin-du-Craux. Des aménagements limitant la vitesse des véhicules et une signalisation renforcée permettraient de mieux assurer la sécurité des enfants sur ces tronçons.

Sur le chemin de l'école je n'aime pas marcher.

Recommandations par secteur

Parking devant l'école

Différents problèmes rendent ce parking dangereux et des risques d'accidents étaient présents à chaque visite sur place. La visibilité restreinte au débouché de l'escalier venant de l'école constitue le principal danger. La traversée reliant l'escalier au passage couvert doit être sécurisée, de même que la bande longitudinale destinée aux piétons qui est trop souvent occupée par les voitures. De manière générale, il faudrait adapter le flux de véhicules d'utilisateurs à la capacité réelle du dépôt-minutes. Cela doit être réalisé en concertation avec les parents concernés. Une action de sensibilisation peut être menée, de même que des initiatives de co-voiturage ou le Pédibus pour réduire le flux de voitures. Les services techniques préparent un projet pour sécuriser les déplacements des enfants piétons sur ce parking.

Carrefour rue des Deux-Fontaines/route de l'Arzillière/route de Sonzier

C'est le point qui a été le plus mentionné par les parents (18 fois) et quotidiennement ce sont 47 enfants qui passent par ce carrefour. Les parents ont relevé la vitesse des voitures qui leur semble excessive, l'étroitesse de la rue et la mauvaise visibilité pour le piéton. Notre évaluation sur le terrain a confirmé les visibilités insuffisantes de certains passages piétons. Les services techniques étudient la suppression du passage piéton Arzillière, qui est le plus problématique. L'ATE recommande deux itinéraires pour les écoliers : depuis la route de Sonzier, suivre le trottoir et traverser la route de l'Arzillière au passage piéton proche de l'école dont les visibilités sont bonnes. Deuxièmement, pour les élèves venant du village et de la rue des Deux-Fontaines, traverser le passage piéton des Deux-Fontaines, dont la zone d'attente sud devrait être élargie, et suivre le trottoir jusqu'à l'école.

Route de Sonzier

C'est le deuxième point cité par les parents. Les observations sur le terrain ont confirmé qu'en l'absence de trottoir, la sécurité n'est pas suffisante pour les enfants piétons. Cet itinéraire ne devrait pas être parcouru à pied par les écoliers. La mise en place d'un transport scolaire est recommandée pour la dizaine d'enfants concernés par cet itinéraire.

Route de la Fin-du-Craux (situation devant Denner et la Poste)

C'est le troisième point le plus cité par les parents, il concerne 47 enfants et est également emprunté par l'APEMS. Cet itinéraire est important à sécuriser car c'est un axe qui fait partie d'un itinéraire préférentiel. Des mesures de limitation de vitesse, de rappel de la zone 30, devraient permettre d'assurer le respect de la zone 30. L'impact des places de parkings privés sur la sécurité des piétons devrait être analysé.

Carrefour route de la Fin-du-Craux/ rue du Vieux-Four / chemin du Couvent

Fréquenté par 37 enfants, les visibilités sont insuffisantes. Nous proposons de favoriser l'itinéraire par le chemin du Couvent vers la Fin-du-Craux (partie est) et la traversée du chemin du Couvent. Un marquage au sol permettrait d'indiquer aux enfants où la traversée est la plus sécurisée.

Route de Fontanivent

Nous ne recommandons pas cet itinéraire pour les enfants piétons. Les quelques enfants qui font le trajet à pied devraient profiter du bus scolaire déjà en place au départ de la gare de Fontanivent. Un itinéraire alternatif à pied peut être envisagé par le chemin de la Crétaç. Cependant, il débouche sur la rue du Vieux-Four qui n'est pas conseillée pour les enfants piétons.

Je n'aime pas la grande route dans
le virage avant le village



Rue du Vieux-Four

Cette rue qui n'a pas été relevée comme route dangereuse par les parents, présente, selon nous, un niveau de sécurité très faible : la route est étroite, fortement fréquentée, sinueuse, sans possibilité de déport pour les piétons. Le bâti existant empêche tout aménagement pour les piétons. En l'état, les enfants devraient plutôt passer la route de Fin-du-Craux.

Gare de Chernex et gare de Fontanivent

Les deux gares ont été signalées par les parents qui souhaiteraient que les passages à niveau soient réglés par des feux ou des barrières. Les deux gares sont fréquentées par une quinzaine d'enfants chacune.



Les activités pédagogiques

Une journée d'activités pédagogiques a été organisée le mardi 9 juin 2015 dans l'école de Chernex. Elle a concerné sept classes entre la 2^{ème} et la 6^{ème} primaire. Les quatre classes de petits (2P à 4P) ont participé à une activité en classe et dans le village, intitulée « en route dans mon quartier ». Les 3 classes de 5P et 6P ont participé à une activité de spatialisation et de cartographie, en classe. Ces deux activités ont permis de parler de la sécurité et de la mobilité douce sur le chemin de l'école. Pour les plus petits, il s'agissait, munis d'une feuille avec des vignettes photos prises dans le village, de retrouver l'endroit figurant sur la photo et de discuter ensemble des dangers présents et de la bonne attitude à avoir en tant que piéton dans le village. Cette activité s'est déroulée avec l'accompagnement de l'ATE et des enseignants. L'activité des plus grands, menée par l'ATE, s'est déroulée en classe autour d'une très grande carte du village et des environs. Les enfants devaient construire leur maison, la situer sur la carte et se repérer dans l'espace pour visualiser leur chemin de l'école. Cette activité permet également aux enfants de réaliser une carte mentale de leur trajet et de la comparer avec la carte réelle.

Un mot des parents du Conseil d'Etablissements (scolaires) de Montreux-Veytaux

Il y a quelques années, certains d'entre nous, fervents utilisateurs du Pédibus, pestaient régulièrement contre les parents-taxis aux abords des collèges de notre commune : sous prétexte de protéger leurs enfants, ces mêmes parents mettaient en danger ceux des autres en roulant et en se garant souvent sur les trottoirs. Un comble !

Que pouvons-nous faire ? Comment les inciter à laisser leurs véhicules, les convaincre que le chemin de l'école peut être rendu plus sûr pour leurs propres enfants ?

Une première opportunité nous est donnée en automne 2010, dans le cadre du projet Clarensemble: grâce à l'atelier « Mobilité et rues pour tous », nous suggérons à la Municipalité d'aller vers une démarche positive pour inciter ces parents à changer de comportement, sans forcément passer par la case réprimandes, mais en leur proposant des solutions qui offrent des avantages sur le chemin de l'école et à proximité des collèges. Nous avons alors parlé d'un projet de mobilité scolaire de l'ATE qui cherchait des villes romandes pour le développer.

En 2012, avec la mise sur pied du Conseil d'Etablissements (scolaires) de Montreux-Veytaux, nous avons formulé une demande plus concrète à la Municipalité qui a décidé de la soutenir et de la mettre en œuvre. Notre préoccupation de parents rencontrait ainsi celle de la Municipalité, puisque l'élaboration d'un plan de mobilité scolaire avait été inscrite au programme de la législature 2011-2016. Nous tenons ainsi à remercier la Municipalité d'avoir été à notre écoute et à celle de ses plus jeunes concitoyens. Nous sommes ainsi satisfaits de voir que ce Plan de mobilité scolaire prend forme.

Maintenant, c'est à nous, parents, de nous sentir concernés et pleinement responsables, si nous voulons que ce soit une réussite.

Nous devons peut-être nous adapter en changeant certaines habitudes ou en acceptant quelques contraintes, mais surtout nous ne devons pas oublier que le chemin de l'école est avant tout celui où l'on apprend à respecter l'autre.

Ce chemin est souvent semé de petits cailloux. Si chacun y apporte le sien, nos enfants devenus grands se souviendront peut-être qu'il était le plus beau chemin du monde.

Les parents d'élèves siégeant au sein du Conseil d'Etablissements de Montreux-Veytaux





Le point fort

A l'exception des enfants venant d'autres villages, les distances à parcourir pour la plupart des enfants de Chernex sont tout à fait acceptables. Moyennant certains aménagements, les déplacements à pied doivent être favorisés au détriment des véhicules qui posent problème sur les lieux du dépose-minutes et sont dangereux aux abords immédiats de l'école.

Le taux d'accompagnement est élevé. Il y a donc une réelle nécessité à intervenir pour améliorer leur mobilité et favoriser des déplacements plus sûrs et autonomes.

ET A PEDIBUS C'EST ENCORE MIEUX !

Aller à l'école avec ses amis, sous la conduite d'un parent, c'est la solution joyeuse, saine et sûre qu'offre le Pédibus. Du temps gagné pour les parents et des trajets à pied garantis, avec le Pédibus, on est tous gagnants ! La Coordination Pédibus Vaud vous répond et vous aide pour créer votre Pédibus !

Coordination Pédibus Vaud

vaud@pedibus.ch
pedibus@ca-marche.ch
Tel. 021 623 37 92
www.pedibus.ch



Vous pouvez consulter le rapport détaillé du Plan de mobilité scolaire sur
www.mobilitescolaire.ch

Vous avez des questions, des suggestions, contactez-nous :
www.bureau-conseil@ate.ch
022 734 70 44

Association Transports et Environnement (ATE)

Bureau-Conseil ATE

Françoise Lanci-Montant, responsable
18, rue de Montbrillant 1201 Genève

Tel. 022 734 70 44 bureau-conseil@ate.ch / www.ate.ch / www.mobilitescolaire.ch